

## CONNAÎTRE LES RISQUES

# L'ALCOOL ET LA GROSSESSE

Lorsqu'une femme enceinte consomme une boisson alcoolique, l'alcool passe du sang maternel vers le sang du fœtus, au travers du placenta.

La concentration en alcool dans le sang du bébé est rapidement aussi élevée que dans le sang de la mère. L'alcool transmis au fœtus est éliminé lentement car son foie n'est pas suffisamment développé.

## QUELS SONT LES EFFETS DE L'ALCOOL SUR LE FŒTUS ?

Une consommation d'alcool ou des ivresses épisodiques tout au long de la gestation nuisent au développement du cerveau de l'enfant.

Ces consommations peuvent entraîner un retard de croissance et des atteintes du système nerveux central. Des malformations sont observées lorsqu'elles ont lieu au moment de la formation des organes du bébé (première partie de la grossesse). Les dommages sont irréversibles.

À long terme, les atteintes cérébrales sont à l'origine d'un retard intellectuel (troubles de l'apprentissage, de la mémorisation, de l'attention, etc.) ou de troubles du comportement qui se manifestent au fur et à mesure de la croissance et du développement psychomoteur de l'enfant.



## QU'EST-CE QUE LE SYNDROME D'ALCOOLISATION FŒTALE ?

Le syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF) est l'effet le plus grave de la consommation d'alcool pendant la grossesse. Il se manifeste par un retard de croissance, des anomalies faciales, des malformations et des atteintes cérébrales. Le SAF concerne près d'une naissance pour 1 000.

Entre des troubles intellectuels ou comportementaux mineurs et les formes les plus graves de SAF, tous les degrés d'atteinte peuvent exister. Les formes plus mineures seraient 10 fois plus fréquentes que le SAF.

Le SAF est la première cause de handicap mental non génétique à la naissance.

Les nouveau-nés atteints de SAF complet, facilement diagnostiqués, sont généralement pris en charge dès la naissance. En revanche, les bébés atteints de formes partielles, sans anomalie du visage et malformation, sont plus difficilement repérables et sont souvent pris en charge de façon tardive. Ce retard dans l'accompagnement est nuisible au bon développement de l'enfant et à ses capacités d'insertion.

## ALCOOL ET GROSSESSE : LES "IDÉES REÇUES"

### QUELLE QUANTITÉ D'ALCOOL UNE FEMME ENCEINTE PEUT-ELLE BOIRE SANS RISQUE ?

Les connaissances scientifiques actuelles ne permettent pas de déterminer un niveau de consommation d'alcool ou une quantité d'alcool qui serait sans risque pour l'enfant à naître.

En vertu du principe de précaution, il est recommandé aux femmes enceintes de s'abstenir de toute consommation d'alcool pendant toute la durée de leur grossesse.

### LE VIN ET LA BIÈRE SONT-ILS MOINS DANGEREUX POUR LE FŒTUS QUE LES ALCOOLS FORTS ?

Toutes les boissons alcooliques (vin, bière, rhum, vodka, whisky, pastis, etc.) contiennent la même molécule, appelée éthanol, dangereuse pour le fœtus. Elles présentent donc le même danger.

Toute consommation d'alcool pendant la grossesse est susceptible de présenter un risque. Les effets néfastes n'apparaîtront pas systématiquement (de la même façon que tous les fumeurs n'ont pas un cancer du poumon). En effet, des femmes ayant bu de l'alcool pendant leur grossesse peuvent avoir des enfants qui vont bien. Ces cas particuliers ne sont pas significatifs, il faut étudier un grand nombre de personnes pour déterminer les risques : c'est ce que font les scientifiques qui travaillent dans le domaine de la santé publique.